

# Plan d'actions 2025-2030

du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers  
et Assimilés 2025-2030

de



Accompagné par le  PAYS  
DU MANS



## Table des matières

Fiches actions 2025-2030 .....	3
a) AXE 1 - Être exemplaire en matière de prévention des déchets .....	3
b) AXE 2 – Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets .....	9
c) AXE 3 – Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets .....	15
d) AXE 4 – Lutter contre le gaspillage alimentaire .....	21
e) AXE 5 – Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets.....	27
f) AXE 6 – Augmenter la durée de vie des produits .....	35
g) AXE 7 – Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable.....	41
h) AXE 8 – Réduire les déchets des entreprises .....	47
i) AXE 9 – Réduire les déchets du BTP .....	57

## Fiches actions 2025-2030

### a) AXE 1 - Être exemplaire en matière de prévention des déchets

AXE 1			Être exemplaire en matière de prévention des déchets		
<b>Fiche action</b>		1.4 Renforcer et systématiser la prise en compte de la prévention des déchets dans les politiques d'achats publics			
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>					
Donner une seconde vie aux biens de la collectivité en utilisant des sites tels que Webenchères plutôt que de jeter des biens pouvant être réutilisés.					
<b>Public cible</b>		<b>Pilotage</b>		<b>Indicateurs</b>	
Services internes de la collectivité (logistique, patrimoine, informatique). Acheteurs potentiels (entreprises, associations, particuliers).		Direction des moyens partagés		Nombre de biens réformés vendus. Tonnage de déchets évités. Recettes générées par les ventes.	
<b>Objectifs</b> Réduire les déchets en favorisant le réemploi des biens. Optimiser la gestion des ressources matérielles de la collectivité. Générer des recettes supplémentaires via la vente de biens réformés.			<b>Temporalité</b>		
			Année 1		
			<b>Partenaires</b> Plateformes de vente aux enchères pour collectivités (ex. : Webenchères, Agorastore). Services juridiques et financiers de la collectivité.		
			<b>Public cible complémentaire</b> Associations locales intéressées par le réemploi. Citoyens sensibilisés à l'économie circulaire.		
<b>Déroulé de l'action</b>					
Identification des biens réformés ou inutilisés. Évaluation de l'état et de la valeur des biens. Mise en ligne des biens sur une plateforme d'enchères dédiée. Communication interne et externe sur les ventes en cours. Suivi des ventes et gestion des recettes.					
<b>Moyens humains mobilisables</b>		<b>Moyens matériels mobilisables</b>		<b>Moyens financiers mobilisables</b>	
Agents de la Direction Moyens Partagés		Matériel informatique pour la gestion en ligne des ventes. Espaces de stockage temporaire pour les biens à vendre.		Frais éventuels liés à l'utilisation des plateformes de vente. Budget pour la communication autour des ventes.	

AXE 1			Être exemplaire en matière de prévention des déchets		
<b>Fiche action</b>			1.5 Développer et renforcer la politique de consommation éco-responsable de papier bureautique et de dématérialisation des procédures		
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>					
Développer l'achat d'équipements permettant la dématérialisation (ex. : achat de tablettes numériques pour les responsables administratifs et politiques, afin d'éviter l'impression de dossiers papiers pour les réunions et déplacements)					
<b>Public cible</b>		<b>Pilotage</b>		<b>Indicateurs</b>	
Responsables administratifs et élus de la collectivité.		Direction des systèmes d'information et numérique		Nombre de tablettes déployées. Réduction du volume de papier utilisé (en kg ou ramettes). Taux d'adoption des outils numériques par les usagers internes.	
<b>Objectifs</b> Réduire la consommation de papier au sein de la collectivité. Favoriser la mobilité et l'efficacité des responsables lors des réunions. S'inscrire dans une démarche d'administration éco-responsable.			<b>Temporalité</b>		
			Année 2		
			<b>Partenaires</b>		
			Fournisseurs de matériel informatique. Direction des finances.		
			<b>Public cible complémentaire</b>		
<b>Déroulé de l'action</b>					
Identification des besoins en équipements. Achat des tablettes et logiciels associés. Formation des utilisateurs. Mise en place d'un suivi de l'utilisation et du papier évité.					
<b>Moyens humains mobilisables</b>		<b>Moyens matériels mobilisables</b>		<b>Moyens financiers mobilisables</b>	
Service informatique pour le paramétrage et le support. Formateurs internes ou prestataires pour l'accompagnement au changement.		Tablettes numériques, housses de protection, logiciels bureautiques et de gestion documentaire.		Budget d'investissement pour l'achat des équipements. Budget pour la formation et le support technique.	

AXE 1	Être exemplaire en matière de prévention des déchets	
Fiche action	1.1 Établir un diagnostic des déchets et pratiques des administrations publiques et de leurs établissements	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Quantifier et caractériser l'ensemble des déchets produits par la collectivité (caractérisation simplifiée) ou, si ce n'est pas possible, au moins de certains services (administratifs, restauration, entretien des espaces verts...) et certains flux (papier, biodéchet...), par un membre de l'équipe projet, un stagiaire, un prestataire		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Services producteurs de déchets (restauration, administratif, espaces verts, etc.).	Direction Gestion des Déchets et Propreté Urbaine	Nombre de services ou flux analysés. Volume ou tonnage de déchets par type. Nombre de préconisations issues du diagnostic.
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>
Évaluer les gisements de déchets pour orienter les actions de prévention. Cibler les flux les plus importants ou les plus faciles à réduire. Fournir des données chiffrées utiles à la mobilisation et à la planification.		Année 3
		<b>Partenaires</b>
		Prestataires spécialisés dans la caractérisation des déchets. Stagiaires ou volontaires en mission d'appui. Agents des services concernés.
		<b>Public cible complémentaire</b>
<b>Déroulé de l'action</b>		
Définition de la méthode de caractérisation (simplifiée ou complète). Désignation de la personne en charge (stagiaire, agent, prestataire). Collecte des données sur site pendant une période donnée. Analyse des résultats et synthèse du diagnostic.		
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Un agent de l'équipe projet, un stagiaire ou un prestataire spécialisé.	Balances, sacs de tri, fiches de caractérisation, équipements de protection.	Budget pour un prestataire externe ou gratification de stage. Frais de matériel léger de pesée et de protection.

AXE 1 Être exemplaire en matière de prévention des déchets		
Fiche action 1.1 Établir un diagnostic des déchets et pratiques des administrations publiques et de leurs établissements		
<p><b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b></p> <p>Mener une enquête qualitative auprès des agents (questionnaires), des services et directions (entretiens en face à face) pour évaluer leurs perceptions, les pratiques déjà existantes et valorisables, leurs attentes.</p>		
<p><b>Public cible</b></p> <p>Agents de la collectivité, services et directions.</p>	<p><b>Pilotage</b></p> <p>Direction Gestion des Déchets et Propreté Urbaine</p>	<p><b>Indicateurs</b></p> <p>Taux de participation au questionnaire. Nombre d'entretiens réalisés. Nombre d'idées d'actions issues des retours terrain.</p>
<p><b>Objectifs</b></p> <p>Identifier les pratiques existantes et les leviers de réduction des déchets. Évaluer la perception des agents sur la thématique déchets. Recueillir des attentes concrètes et des idées d'amélioration.</p>	<p><b>Temporalité</b></p> <p>Année 4</p>	
	<p><b>Partenaires</b></p> <p>Service des ressources humaines. Service communication Interne. Directions et responsables de service.</p>	
	<p><b>Public cible complémentaire</b></p> <p>Élus et membres de l'équipe projet.</p>	
<p><b>Déroulé de l'action</b></p> <p>Conception du questionnaire et du guide d'entretien. Diffusion du questionnaire auprès des agents. Réalisation d'entretiens ciblés avec les directions. Analyse et synthèse des résultats.</p>		
<p><b>Moyens humains mobilisables</b></p> <p>Responsable réduction des déchets. Appui d'un stagiaire ou d'un agent du service RH.</p>	<p><b>Moyens matériels mobilisables</b></p> <p>Ordinateur avec outil de sondage, imprimante si besoin de version papier, site Intranet</p>	<p><b>Moyens financiers mobilisables</b></p> <p>Budget faible (gratification de stage, outils de traitement si non existants).</p>

AXE 1	Être exemplaire en matière de prévention des déchets	
Fiche action	1.1 Établir un diagnostic des déchets et pratiques des administrations publiques et de leurs établissements	
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre		
Mobiliser agents, directions et élus en leur présentant l'état des lieux ainsi réalisé à l'occasion de réunions		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Elus, directions, agents de la collectivité.	Direction Gestion des Déchets et Propreté Urbaine	Taux de participation à la réunion. Nombre de retours/engagements post-présentation. Actions co-construites ou proposées.
Objectifs		Temporalité
Partager les résultats de l'état des lieux déchets. Fédérer les parties prenantes autour du projet. Favoriser l'engagement pour la mise en œuvre d'actions concrètes.		Année 5
		Partenaires
		Service communication interne Direction générale des services.
		Public cible complémentaire
Déroulé de l'action		
Organisation logistique de la réunion. Préparation du support de présentation des résultats. Animation interactive et temps d'échange. Envoi du compte-rendu et valorisation des contributions.		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Responsable tri sélectif et réduction des déchets	Salle de réunion équipée (vidéoprojecteur, paperboard), supports imprimés.	Budget modeste (collation éventuelle, impression de documents).

AXE 1	Être exemplaire en matière de prévention des déchets	
Fiche action	1.1 Établir un diagnostic des déchets et pratiques des administrations publiques et de leurs établissements	
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre		
Diffuser les résultats du diagnostic via les moyens de communication interne, avec l'appui du service ressources humaines et/ou communication		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Ensemble des agents de la collectivité.	DGDPU	Nombre de supports diffusés. Taux de lecture/consultation. Retour des agents (questionnaire de satisfaction, feedback oral).
Objectifs	Temporalité	
Communiquer largement sur les résultats et les enjeux identifiés. Rendre les agents acteurs de la démarche en les tenant informés. Créer une dynamique collective autour de la prévention des déchets.	Année 6	
	Partenaires	
	Service communication interne. Service ressources humaines.	
	Public cible complémentaire	
		Élus et représentants du personnel.
Déroulé de l'action		
Création de visuels synthétiques et pédagogiques. Diffusion par email, affichage, intranet. Eventuelle animation ou quiz autour des résultats.		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Responsable tri sélectif et réduction des déchets Chargé de communication/graphiste	Réseaux de communication interne (email, affichage, intranet, synchro).	Budget limité à la création et impression des supports.

b) AXE 2 – Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets

AXE 2		Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets	
Fiche action		2.1 Mettre en place des actions de communication en faveur de la prévention des déchets	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>			
Créer une rubrique dédiée à la prévention des déchets, à l'économie circulaire et à la production et consommation durable sur le site internet de la collectivité			
<b>Public cible</b>		<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>
Grand public, Habitants du territoire, Associations, Entreprises locales		Direction Gestion des déchets et Propreté Urbaine en lien avec le service Communication externe	Nombre de visites sur la rubrique, Taux de clics sur les articles
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>	
Informer et sensibiliser sur les bonnes pratiques de prévention, Mettre en avant les actions locales et les ressources disponibles		Année 1	
		<b>Partenaires</b>	
		Prestataires web, associations locales,	
		<b>Public cible complémentaire</b>	
		Établissements scolaires, élus, agents de la collectivité	
<b>Déroulé de l'action</b>			
1. Définition des contenus à intégrer (articles, vidéos, guides pratiques) 2. Conception de la rubrique avec l'équipe web 3. Mise en ligne 4. Animation régulière avec actualités, événements, retours d'expérience			
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>	
Chargé de communication, Responsable tri sélectif et réduction des déchets	Plateforme web de la collectivité, outils de création de contenu	Budget communication, éventuellement appui d'un prestataire externe	

AXE 2		Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets	
Fiche action		2.1 Mettre en place des actions de communication en faveur de la prévention des déchets	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>			
Proposer des animations scolaires (avec ateliers de démonstration, visite de sites)			
Public cible	Pilotage	Indicateurs	
Élèves du primaire et du secondaire	DGDPU	Copie du catalogue des animations proposées, Nombre d'animations réalisées, Nombre d'élèves sensibilisés	
Objectifs		Temporalité	
Sensibiliser dès le plus jeune âge à la réduction des déchets et à l'économie circulaire		Année 2	
		Partenaires	
		Service Éducation, Établissements scolaires, Associations d'éducation à l'environnement, ADEME, Citeo, etc.	
		Public cible complémentaire	
		Enseignants, personnels encadrants, parents d'élèves	
Déroulé de l'action			
1. Élaboration du programme pédagogique 2. Élaboration d'un catalogue à destination des chefs d'établissement et des enseignants 3. Prise de contact avec les établissements 4. Mise en place des interventions (ateliers pratiques, visites de sites)			
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables	
Animateurs de Prévention et de Valorisation des Déchets	Supports pédagogiques, matériel d'animation de la DGDPU,	Budget Secteur animation Financement (AAP Citeo, ADEME, etc.)	

AXE 2		Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets	
Fiche action		2.3 Organiser des rencontres périodiques sur la prévention des déchets	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>			
Organiser des événements locaux visant à faire se rencontrer les citoyens et à les faire échanger leurs savoirs et savoir-faire : - Action de Disco Soupe			
Public cible	Pilotage	Indicateurs	
Citoyens de tous âges, familles, étudiants	DGDPU en lien avec la commune/service organisateur	Nombre d'événements organisés, nombre de participants, volume de denrées sauvées	
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>	
Créer du lien social autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire et sensibiliser à la consommation responsable		Année 3	
		<b>Partenaires</b>	
		Associations locales, producteurs, commerces de bouche, centres sociaux,	
		<b>Public cible complémentaire</b>	
		Écoles, centres de loisirs, acteurs sociaux	
<b>Déroulé de l'action</b>			
1. Mobilisation des partenaires 2. Collecte de fruits et légumes invendus 3. Organisation de la logistique (lieu, matériel) 4. Animation collective de la préparation et dégustation de soupes 5. Valorisation de l'événement (photos, vidéos, témoignages)			
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>	
APVD, Bénévoles, Agents centre sociaux, Agents communaux	Cuisines mobiles, tables, couverts, matériel de cuisine, sono	Budget événementiel, dons de denrées alimentaires	

AXE 2	Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets	
Fiche action	2.1 Mettre en place des actions de communication en faveur de la prévention des déchets	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
<i>Mettre en place un plan de communication en matière de prévention des déchets ou, plus largement, d'économie circulaire, communiquant sur les actions choisies et qui seront mises en œuvre sur la période du PLPDMA, à la fois des actions généralistes et des actions différenciées pour toucher chaque cible (ménage, jeunes publics, entreprises, administrations, associations, secteur du tourisme...).</i>		
<b>Public cible</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>
Ensemble des habitants, jeunes publics, professionnels, associations	Service communication externe et DGDPU	Nombre de supports diffusés, taux de couverture des campagnes, taux d'engagement
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>
Informier, sensibiliser et faire connaître les actions menées dans le cadre du PLPDMA		Année 4
		<b>Partenaires</b>
		Imprimeur, réseaux de diffusion (Decaux, ...)
		<b>Public cible complémentaire</b>
		Touristes, commerçants, scolaires, Chambres consulaires
<b>Déroulé de l'action</b>		
1. Élaboration du plan stratégique de communication 2. Création des supports adaptés à chaque cible 3. Programmation et diffusion sur les canaux disponibles 4. Évaluation de la portée et de l'impact		
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Chargé de communication Responsable tri sélectif et Réduction des déchets	Affiches, flyers, vidéos, réseaux sociaux, site internet	Budget communication annuel

AXE 2		Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets	
Fiche action		2.1 Mettre en place des actions de communication en faveur de la prévention des déchets	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>			
<i>Relayer et diffuser les campagnes nationales, le cas échéant en les personnalisant lorsque les supports mis à disposition le permettent</i>			
<b>Public cible</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>	
Citoyens, usagers des services publics, scolaires	Service Communication Externe et DGDP	Nombre de campagnes relayées, impressions/partages sur les réseaux sociaux, Nombre de supports diffusés	
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>	
Amplifier la portée des messages nationaux sur la réduction des déchets avec un ancrage local		Année 5	
		<b>Partenaires</b>	
		ADEME, Ministères, collectivités locales, associations nationales	
		<b>Public cible complémentaire</b>	
		Associations de quartier, maisons de jeunes, centres culturels	
<b>Déroulé de l'action</b>			
1. Sélection des campagnes pertinentes 2. Personnalisation des supports si possible 3. Diffusion sur les canaux de la collectivité 4. Suivi de l'impact			
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>	
Responsable Tri Sélectif et Réduction des Déchets	Supports fournis par les campagnes (visuels, vidéos), outils numériques locaux	Coûts limités grâce à l'utilisation de supports existants, impression locale selon les besoins	

AXE 2	Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets	
Fiche action	2.1 Mettre en place des actions de communication en faveur de la prévention des déchets	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Créer et animer un stand d'exposition lors des événements locaux réguliers (ex. : marchés) ou dans des lieux de fréquentation adaptés (ex. : supermarchés)		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Habitants du territoire, visiteurs des marchés, familles	DGDPU	Nombre de stands organisés, interactions sur les stands, nombre de brochures distribuées
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>
Sensibiliser de manière interactive sur la prévention des déchets et l'économie circulaire		Année 6
		<b>Partenaires</b>
		Organisateurs de marché de plein vent (Service marché de plein vent, communes, etc.)
		<b>Public cible complémentaire</b>
		Commerçants, enfants, acteurs associatifs
<b>Déroulé de l'action</b>		
1. Choix des événements cibles 2. Conception du stand (visuels, jeux, brochures) 3. Mobilisation des agents pour l'animation 4. Présence régulière sur le territoire 5. Suivi et évaluation des retours		
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
APVD et Guides composteurs	Roll up Jeux pédagogiques de la DGDPU, Brochures, Be mum, tables chaises	Budget secteur prévention

c) AXE 3 – Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets

AXE 3		Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets	
Fiche action		3.2 Mettre en place ou s'appuyer sur la redevance spéciale	
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre			
Évaluer le coût du service : pour déterminer la part à payer par les acteurs non-ménagers à travers la redevance spéciale, l'intercommunalité estime le coût moyen du service rendu.			
Public cible	Pilotage	Indicateurs	
Tous acteurs non-ménagers (entreprises, collectivités, administrations publiques...)	DGDPU	- Document de présentation du coût du service avec part des non ménagers <b>Si réunion de présentation :</b> - Éléments de présentation - Émargement - Compte rendu	
Objectifs		Temporalité	
Déterminer les coûts liés aux déchets produits par les acteurs non-ménagers pour établir une redevance équitable.		Année 1	
		Partenaires	
		Equipes de collecte de la DGDPU, Direction Finances, Direction Juridique, Services fiscaux, Chambres consulaires	
		Public cible complémentaire	
Déroulé de l'action			
1 - Recenser les producteurs non-ménagers de déchets 2 - Calculer le coût du service (collecte, traitement, gestion) 3 - Déterminer le mode de calcul de la redevance spéciale 4 - Présenter les résultats aux élus et parties prenantes			
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables	
Chargé de mission DGDPU	Outils de suivi budgétaire, base de données redevables, logiciel de facturation.	Moyens financiers interne DGDPU	

AXE 3	Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets	
Fiche action	3.2 Mettre en place ou s'appuyer sur la redevance spéciale	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en oeuvre</b>		
<p>Élaborer la tarification de manière à inciter à la réduction des quantités de déchets produites et à favoriser le tri des déchets valorisables, suivant une grille tarifaire simple qui facilite les changements de comportement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mécanismes d'abattements, d'exonérations et de forfait pour les petites quantités ;</li> <li>- Condition d'accès à certaines installations sous réserve d'avoir suivi une formation sur la réduction des déchets;</li> <li>- Restriction de l'utilisation du service à un volume maximal de déchets par semaine</li> </ul>		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Producteurs non-ménagers de déchets.	DGDDU	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une tarification spécifique pour les producteurs non-ménagers,</li> <li>- Évolution des tonnages collectés par catégorie de producteur</li> </ul>
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>
Encourager les producteurs à réduire leurs déchets par une tarification différenciée et incitative.		Année 2
		<b>Partenaires</b>
		Direction Finances et Juridique Direction système d'information et du numérique
		<b>Public cible complémentaire</b>
<b>Déroulé de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaborer une grille tarifaire simple et lisible</li> <li>- Intégrer des mécanismes d'exonération, abattement, forfaits</li> <li>- Contractualisation et communication auprès des usagers concernés</li> </ul>		
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Chargé de mission DGDDU	Site internet Logiciel de gestion de bac (module complémentaire)	Budget communication et DSIN

AXE 3	Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets	
Fiche action	3.2 Mettre en place ou s'appuyer sur la redevance spéciale	
Choix d'actions/étapes à mettre en oeuvre		
<p>- En restituant les résultats d'un acteur ayant diminué les coûts liés aux déchets et les quantités produites via des lettres d'information, réunions, articles de presse, voire information sur la facture, lors de la mise en place du fichier des redevables, puis pour chaque nouveau redevable, par des visites sur site, contacts directs ;</p> <p>- En s'appuyant sur les obligations de tri à la source des biodéchets et des cinq flux pour inciter les professionnels privés et publics à réduire les déchets et à les valoriser.</p>		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Tous acteurs non-ménagers (entreprises, collectivités, administrations publiques...)	DGDPU	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Descriptif des actions mises en place</li> <li>- Supports de communication</li> <li>- Communiqués et dossiers de presses</li> <li>- Revue de presse</li> <li>- Émargement si réunions/visites</li> <li>- Éléments de présentation</li> <li>- Compte rendu/synthèse écrite</li> </ul>
Objectifs		Temporalité
<p>Créer un réseau de partage de bonne pratique des producteurs non-ménagers sur la thématique de la réduction des déchets.</p> <p>Améliorer la connaissance des enjeux et la réglementation de la gestion des déchets par les producteurs non ménagers.</p>		Année 3
		Partenaires
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Club d'entreprises</li> <li>Service Développement et Attractivité des Entreprises Pays du Mans</li> <li>Service communication externe</li> <li>Chambres consulaires</li> </ul>
		Public cible complémentaire
Déroulé de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien avec les entreprises engagées dans la réduction des déchets,</li> <li>- Rédaction d'articles, tournage de vidéos, réalisation de flyers/guide reprenant les bonnes pratiques mises en avant lors des entretiens,</li> <li>- Partage des supports créés via les relais identifiés,</li> <li>- Participation à des rencontres des clubs d'entreprises afin de partager les expériences compilées,</li> <li>- Proposition d'entreprises vertueuses.</li> </ul>		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargé de mission DGDPU Responsable tri sélectif et réduction des déchets	Imprimerie Communautaire	Budget communication externe

AXE 3	Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets	
Fiche action	3.2 Mettre en place ou s'appuyer sur la redevance spéciale	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
<p>Accompagner les redevables pour mettre en place des démarches de prévention des déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En réalisant un diagnostic pour évaluer les quantités de déchets ou en proposant des formations, guide et des outils pour que les acteurs non-ménagers le réalisent eux-mêmes ;</li> <li>- En leur proposant des solutions de tri et des conseils de prévention pour réduire les quantités collectées ;</li> <li>- En les informant sur les soutiens financiers existants pour les accompagner dans des démarches de prévention des déchets (formation, aide aux investissements...)</li> </ul>		
<b>Public cible</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>
Tous acteurs non-ménagers (entreprises, collectivités, administrations publiques...)	DGDPU	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de diagnostics réalisés,</li> <li>- Nombre de "guide des aides" distribués</li> <li>- Articles d'information relatifs aux soutiens financiers</li> </ul>
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre aux producteurs non-ménagers de mieux connaître leur production globale de déchets,</li> <li>- Informer les producteurs non-ménagers sur les bonnes pratiques de réduction des déchets ainsi que sur les aides extérieures potentielles et accompagnements possibles</li> </ul>		Année 4
		<b>Partenaires</b>
		ADEME CITEO Pro Pays du Mans Chambres consulaires
		<b>Public cible complémentaire</b>
<b>Déroulé de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veille sur les aides potentielles sollicitables par les producteurs non ménagers,</li> <li>- Compilation des aides, accompagnements potentielles dans un(e) guide/flyer/présentation,</li> <li>- Réalisation d'un diagnostic individualisé sur la production de déchets de l'entreprise à l'occasion du rendez-vous d'établissement du contrat de RS,</li> <li>- Proposition de pistes de réduction (cf. action année 3 et le partage des bonnes pratiques),</li> <li>- Partage des solutions d'aides financières,</li> </ul>		
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Chargé de mission DGDPU Responsable tri sélectif et réduction des déchets	Imprimerie communautaire	

AXE 3	Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets	
Fiche action	3.2 Mettre en place ou s'appuyer sur la redevance spéciale	
Choix d'actions/étapes à mettre en oeuvre		
5. Effectuer des contrôles et mettre en conformité les professionnels qui dépassent le seuil limite de déclenchement de la RS (volume hebdomadaire maximum du règlement de collecte, utilisation non autorisée des déchetteries...)		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Tous acteurs non-ménagers (entreprises, collectivités, administrations publiques...)	DGDPU	- Elaboration du process de contrôle - Rapport de contrôle - Contractualisation via la RS - Document de demande de mise en conformité
Objectifs		Temporalité
- Assurer une application équitable des règles de la redevance spéciale à l'ensemble des producteurs non-ménagers		Année 5
		Partenaires
		Logiciel Sygetrack Service Collecte DGDPU Chambres consulaires
		Public cible complémentaire
<b>Déroulé de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une procédure d'alerte par les équipes de terrain suite à dépassement des seuils maximum de collecte et utilisation anormale de la déchetterie,</li> <li>- Elaboration de la procédure de contrôle (courrier d'information préalable, rapport, etc),</li> <li>- Réalisation de contrôles suivant les retours terrain et a léatoire,</li> <li>- Contractualisation avec les entreprises dépassant les seuils ou transmission des consignes de non-prise en charge des dépassements,</li> <li>- Notification par courrier de l'interdiction de l'accès en déchetterie</li> </ul>		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargé de mission DGDPU Techniciens collecte P&P et PAV Equipes de collecte et Gardiens de déchetterie	Sygetrack (remontée de terrain) Contrôle d'accès en déchetterie	

AXE 3	Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets	
Fiche action	3.2 Mettre en place ou s'appuyer sur la redevance spéciale	
Choix d'actions/étapes à mettre en oeuvre		
Gérer la contractualisation, les contrôles, les litiges et les impayés		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Tous acteurs non-ménagers (entreprises, collectivités, administrations publiques...)	DGDPU	- Bilan annuel de la RS
Objectifs		Temporalité
Assurer un suivi régulier de la RS via un pilotage intégré au fonctionnement de la DGDPU.		Année 6
		Partenaires
		Gestionnaire du logiciel de suivi et de facturation
		Public cible complémentaire
Déroulé de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenue à jour du listing des usagers potentiels de la RS,</li> <li>- Contractualisation et facturation des redevables dépassant le seuil,</li> <li>- Recouvrement par le TP,</li> <li>- Gestion de la relation usagers (litiges, dépassement, dotation complémentaire, etc.)</li> </ul>		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargé de mission DGDPU	Moyens administratifs généraux de la DGDPU Logiciel Eco cito	Budget DGDPU Direction des Finances

## d) AXE 4 – Lutter contre le gaspillage alimentaire

AXE 4	Lutter contre le gaspillage alimentaire	
<b>Fiche action</b>	4.2 Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Proposer le matériel et les outils utiles (balance, table de tri, fichier de pesées...)		
<b>Public cible</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>
Etablissements scolaires	DGDPU Service Appui aux filières et à l'Innovation	- Descriptif du matériel en prêt, - Facture des achats, - Conventions de prêt, - Fichier de suivi des outils prêtés
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>
Permettre une meilleure mesure et analyse du gaspillage alimentaire dans les établissements.		Année 1
		<b>Partenaires</b>
		Région, Département, communes, Fournisseurs d'équipements, ADEME, Pays du Mans
		<b>Public cible complémentaire</b>
		Chefs de cuisine, gestionnaires.
<b>Déroulé de l'action</b>		
- Identifier les besoins en matériel par restaurant scolaire - Acheter et mettre à disposition les outils (balances, tables de tri, fiches ou fichier de pesées...), - Former à leur utilisation		
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Responsable Tri sélectif et réduction des déchets Agents des services restauration	- Balances de la DGDPU, - Fichier Excel du Pays du Mans,	Budget DGDPU

AXE 4	Lutter contre le gaspillage alimentaire	
Fiche action	4.2 Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective	
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre		
Sensibiliser les acteurs des établissements scolaires en particulier le binôme responsable des achats chef de cuisine, notamment par le volet "coûts évités"		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Restauration collective scolaire	DGDPU Service Appui aux filières et à l'innovation	- Supports de communication - Émargement si réunion - Nombre de personnes sensibilisées
Objectifs		Temporalité
Faire prendre conscience aux acteurs de la restauration collective scolaire du potentiel d'économie en lien avec le gaspillage alimentaire.		Année 2
		Partenaires
		ADEME, Agores, Chambre d'agriculture, Service communication externe, Pays du Mans
		Public cible complémentaire
		convives
Déroulé de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise au point d'un argumentaire lié au coût du gaspillage alimentaire et actions concrètes d'évitement (bonnes pratiques).</li> <li>- Participation/Présentation aux rencontres des réseaux de la restauration scolaire/collective (Agores),</li> <li>- Organisation d'une rencontre des acteurs du territoire</li> </ul>		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Responsable réduction des déchets et tri sélectif Chargée de mission Filière agri-agro		

AXE 4	Lutter contre le gaspillage alimentaire	
Fiche action	4.2 Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Proposer d'inclure des clauses de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les marchés gérés par la collectivité ou les communes membres		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Responsable des achats des restaurants scolaires, Responsable en charge de la rédaction des marchés de gestion de la restauration scolaire	DGDPU	- Nombre de clauses types rédigées, - Nombre de services ayant sollicité le partage des clauses types, - Nombre de CCTP incluant des clauses sur le GA
Objectifs		Temporalité
- Faire prendre conscience aux donneurs d'ordre des possibilités d'actions sur le gaspillage alimentaire au moment de la rédaction des marchés de gestion des restaurants scolaires, - Inciter les prestataires à prendre en compte le gaspillage alimentaire dans leurs pratiques,		Année 3
		Partenaires
		Entreprises gestionnaire de restaurant scolaires
		Public cible complémentaire
Entreprises gestionnaires de restaurant scolaires		
Déroulé de l'action		
- Organisation de rencontres élus/techniciens sur le sujet du gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire, - Compilation des bonnes pratiques sur le GA liées à la rédaction des marchés publics, - Rédaction / compilation de clauses types, - Transmission des clauses aux communes demandeuses, - Retour des structures sur l'intégration des clauses.		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Responsable réduction des déchets et tri sélectif		Budget DGDPU

AXE 4	Lutter contre le gaspillage alimentaire	
<b>Fiche action</b>	4.2 Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Informier sur les possibilités de formation et diffuser les bonnes pratiques et manuels existants		
<b>Public cible</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>
Professionnels de la restauration collective scolaire		- Support de communication - Nombre de personnes informées/sensibilisées - Descriptif des bonnes pratiques mises en place
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>
- S'assurer d'une bonne information des professionnels de restauration sur les bonnes pratiques et les possibilités de formation.		Année 4
		<b>Partenaires</b>
		ADEME AGORES Service communication externe Pays du Mans
		<b>Public cible complémentaire</b>
		Elus
<b>Déroulé de l'action</b>		
- Veille documentaire sur le gaspillage alimentaire, - Compilation des bonnes pratiques et des formations dans un document global, - Partage du document au public cible.		
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Responsable réduction des déchets et tri sélectif Chargée de mission gaspillage alimentaire		Budget DGDPU

AXE 4	Lutter contre le gaspillage alimentaire	
Fiche action	4.2 Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective	
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre		
Accompagner à la mise en place de diagnostics de pesées du gaspillage alimentaire		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Élus communaux et responsable de restauration collective	DGDPU Service Appui aux filières et à l'innovation	- Outil de diagnostic créé/proposé/utilisé - Synthèse des résultats du diagnostic - Descriptif du plan d'actions correctives
Objectifs		Temporalité
Permettre une meilleure mesure et analyse du gaspillage alimentaire		Année 5
		Partenaires
		Responsable de restauration collective scolaire Pays du Mans
		Public cible complémentaire
Déroulé de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un fichier de suivi et d'analyse du gaspillage alimentaire / Valorisation du fichier de suivi du service Appui aux filières et à l'innovation,</li> <li>- Partage du fichier avec les responsables des restauration collective scolaire (élus / techniciens),</li> <li>- Assistance dans la mise en place du protocole de pesée,</li> <li>- Analyse des données et proposition de solutions.</li> </ul>		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Responsable réduction des déchets et tri sélectif Chargée de mission gaspillage alimentaire		Budget DGDPU

AXE 4	Lutter contre le gaspillage alimentaire	
Fiche action	4.2 Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Sensibiliser les convives (animations) ponctuellement ou régulièrement		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Convives des restaurants scolaires	DGDPU Service restauration communaux Service Appui aux filières et à l'innovation Pays du Mans (Charte Qualité Proximité)	- Descriptif de l'animation proposée - Supports de communication - Nombre d'élèves sensibilisés
Objectifs		Temporalité
- Permettre une appropriation des enjeux du gaspillage alimentaire par les convives,		Année 6
		Partenaires
		Equipes de restauration / de service Service communication externe Pays du Mans
		Public cible complémentaire
		Equipes de restauration / de service
Déroulé de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise au point d'une animation avec le service restauration (Fiche pédagogique, déroulé d'animation),</li> <li>- Commande du matériel nécessaire,</li> <li>- Création de visuel par le service communication,</li> <li>- Test de l'animation sur un effectif test,</li> <li>- Ajustement du contenu,</li> <li>- Mise à jour et communication du catalogue d'animation aux écoles de LMM et aux communes,</li> <li>- Organisation des animations suivant les demandes.</li> </ul>		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Responsable tri sélectif et réduction des déchets, Animateur Prévention valorisation des déchets, Animateur Biodéchets Animateur Pays du Mans	Matériel secteur APVD	Budget DGDPU

e) AXE 5 – Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

AXE 5		Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	
Fiche action		5.1 Promouvoir le jardinage au naturel	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>			
Sensibilisation combinée ou non à la promotion du compostage, paillage, broyage par : Des stands d'information à l'occasion d'événements (marchés, salon, foire...en particulier liés au jardinage et aux plantes) avec la présence éventuelle de guides composteurs			
Public cible	Pilotage	Indicateurs	
Ménages	DGDPU - Secteur animation	- Nombre de personnes sensibilisées - Photos des stands	
Objectifs		Temporalité	
Faire connaître aux ménages les techniques alternatives de gestion des déchets verts, Aller au contact des usagers lors de manifestations et événements locaux.		Année 1	
		<b>Partenaires</b>	
		Communes, Le Mans Événements, Service Marché de plein vent Service communication externe	
		<b>Public cible complémentaire</b>	
<b>Déroulé de l'action</b>			
Mise au point de module d'animation transposable dans un contexte de stand sur une manifestation, Rédaction de fiche pédagogique en lien avec les modules d'animation développés, Commande et/ou fabrication du matériel nécessaire, Participation aux événements locaux (marchés communaux, fêtes du printemps, etc.), Présence de deux animateurs dont à minima 1 guide composteur sur le stand.			
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables	
Animateur Prévention Valorisation des déchets	Matériel de la Logistique DART (Barnum, tables, chaises) Matériel du secteur animation (Roll-up, etc.), nouveaux supports de communication		

AXE 5		Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	
Fiche action		5.3 Favoriser la gestion domestique des biodéchets des ménages	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>			
Promouvoir les différentes techniques de compostage et de gestion des biodéchets, avec éventuellement la mise à disposition de composteurs, de bacs de lombricompostage, par : La diffusion d'information (brochure, guide, site internet, vidéos...)			
Public cible	Pilotage	Indicateurs	
Ménages	DGDPU	- Nombre de supports de communication créés - Nombre de supports distribués - Nombre de campagne web créées	
Objectifs		Temporalité	
Diffusion au grand public de support de communication nationaux et locaux destinés à faire la promotion des techniques de compostage		Année 2	
		Partenaires	
		Service communication externe Imprimerie communautaire ADEME	
		Public cible complémentaire	
Déroulé de l'action			
Définition par la DGDPU du contenu des guides ou documents à créer, Création de documents par le service communication externe, Commande/ impression des supports, Commande de guide ADEME, Distribution lors d'événements, Diffusion dans les mairies.			
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables	
animateur DGDPU Responsable réduction des déchets Chargé de communication	Moyens internes aux différents services, création d'une vidéo, nouveaux supports	charges internes aux services	

AXE 5	Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	
<b>Fiche action</b>	5.3 Favoriser la gestion domestique des biodéchets des ménages	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Promouvoir les différentes techniques de compostage et de gestion des biodéchets, avec la mise à disposition de composteurs, de bacs de lombricompostage, par des rendez-vous individuels comme étape obligatoire à la récupération d'un composteur		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Ménages	DGDPU	- Supports de communication, - Nombre de rendez-vous individuels
Objectifs		Temporalité
S'assurer d'un niveau de connaissance sur le compostage suffisant de la part des ménages équipés d'un composteur individuel		Année 3
		Partenaires
		Public cible complémentaire
<b>Déroulé de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de rdv individuels permettant la sensibilisation et l'échange entre le guide composteur et l'utilisateur,</li> <li>- Prise de Rdv via l'accueil de la Direction,</li> <li>- Remise du composteur en main propre après 20 minutes d'échanges,</li> <li>- Distribution d'un guide compostage avec chaque composteur individuel.</li> </ul>		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Animateur Prévention et valorisation des déchets, Animateur biodéchets		Budget DGDPU

AXE 5		Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	
Fiche action		5.4 Développer le compostage partagé et le compostage en établissement	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>			
COMPOSTAGE PARTAGÉ Déployer le compostage partagé à grande échelle : Installation et accompagnement de sites sur demande, par la commune ou par des relais territoriaux (guides composteurs)			
Public cible	Pilotage	Indicateurs	
Ménages habitant en habitat collectif	DGDP	<b>En amont du projet de déploiement :</b> - Synthèse de la stratégie envisagée et des partenariats à créer/développer, des ressources disponibles et des moyens attribués - Copie des outils de suivi créés (ex: fiche diagnostic, annuaire des participants par site, convention d'engagement, registre de suivi...)  <b>En amont de l'installation :</b> - Fiches diagnostic par site - Compte-rendu des rdv de terrain - Conventions d'engagement dans le cadre de la mise en place d'un site de compostage de pied d'immeuble.  <b>En aval de l'installation :</b> - Tableau de suivi global des installations.	
Objectifs		Temporalité	
- Assurer le déploiement à plus grande échelle de composteur pied d'immeuble, - Permettre une autonomie à terme des sites via un suivi par des guides composteurs.		Année 4	
		<b>Partenaires</b>	
		Syndicats de copropriété Baillleurs sociaux Entreprise en charge du développement du compostage collectif	
		<b>Public cible complémentaire</b>	
		Syndicats de copropriété Baillleurs sociaux	
Déroulé de l'action			
- Recensement des demandes d'installation, - Diagnostic de terrain, mobilisation des résidents, concertation sur l'emplacement, - Installation des équipements.			
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables	
Animateur Biodéchets, Chargé de mission Biodéchets		Budget DGDP	

AXE 5	Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	
Fiche action	5.4 Développer le compostage partagé et le compostage en établissement	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
COMPOSTAGE PARTAGÉ Déployer le compostage partagé à grande échelle : Formation des référents de site		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Référents des sites de compostage collectif		- Attestations de formation PGPROX (Réseau Compost Citoyen)
Objectifs		Temporalité
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des formations de référents de sites aux usagers des composteurs collectifs de la Métropole,</li> <li>- Permettre une meilleur appropriation de la pratique du compostage par les référents identifiés</li> </ul>		Année 4
		Partenaires
		Organismes de formations Service des Salles municipales Entreprise en charge du développement du compostage collectif
		Public cible complémentaire
		Usagers des composteurs collectifs
Déroulé de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recensement des besoins en formation de référent de site,</li> <li>- Organisation de sessions de formation,</li> <li>- Remise des diplômes de référent de site.</li> </ul>		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Responsable tri sélectif et réduction des déchets Chargé de mission Biodéchets	Salles municipales Composteurs collectifs en place pour la partie pratique de la formation	Budget DGDPU

AXE 5	Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	
Fiche action	5.4 Développer le compostage partagé et le compostage en établissement	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
COMPOSTAGE PARTAGÉ Déployer le compostage partagé à grande échelle : Animation de réseaux de référents		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Référents des sites de compostage collectif	DGDPU	- Descriptif du programme de la rencontre/réunion - Supports de communication - Nombre de participants - Émargements - Compte-rendu
Objectifs		Temporalité
- Assurer une montée en compétence des référents de site du territoire par l'organisation de moments de partage d'information et d'expérience		Année 4
		Partenaires
		Associations et entreprises de sensibilisation à l'environnement Entreprise en charge du développement du compostage collectif
		Public cible complémentaire
Usagers des composteurs collectifs		
Déroulé de l'action		
- Organisation / planification annuelle d'événement sur le territoire métropolitain (thèmes, localisation), - Répartition cohérente des événements pour permettre à chaque référent de disposer de plusieurs choix de dates à proximité de son logement, - Animation d'atelier, de partage de connaissance et de retour d'expérience, - Edition d'un compte rendu de l'événement (liste de présence, recueil des demandes particulières, etc.)		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Animateur biodéchets Chargé de mission biodéchets		Budget DGDPU

AXE 5		Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	
Fiche action		5.1 Promouvoir le jardinage au naturel	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>			
Déployer la pratique du broyage : Service de broyage sur placette ou déchèterie ou à domicile, prêt ou location de broyeurs via un prestataire ou une association...et formation des responsables des broyeurs			
Public cible	Pilotage	Indicateurs	
Ménages	DGDPU	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supports de communication</li> <li>- Convention de prêt</li> <li>- Documents de location</li> <li>- Attestation de formation des responsables des broyeurs</li> <li>- Rapport trimestriel/annuel du nombre de prêts/location, tonnages évités en déchèterie, etc.</li> </ul>	
Objectifs		Temporalité	
- Mise en place d'un service de broyage ou de facilitation d'utilisation de broyeurs individuels afin de limiter les apports de déchets verts en déchèterie		Année 5	
		Partenaires	
		Entreprise de location de fourniture de broyeurs (Individuel et Pro)	
		Public cible complémentaire	
		Services espaces verts communaux	
Déroulé de l'action			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexion sur la solution à apporter pour satisfaire l'objectif,</li> <li>- Benchmark des solutions existantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat d'un broyeur professionnel et mise en place d'un service de broyage de placette,</li> <li>- Mise à disposition gratuite/location aidée de broyeur individuel,</li> <li>- Mise en place d'un groupement d'achat de broyeur individuel à destination des particuliers (prise en charge partielle par LMM ?),</li> </ul> </li> <li>- Arbitrage sur la solution à retenir,</li> <li>- Communication sur le nouveau dispositif et sur l'utilisation du broyat de déchets verts.</li> </ul>			
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables	
Responsable tri sélectif et réduction des déchets Chargé de Mission Biodéchets	Broyeur Pro NEV à étudier	Budget DGDPU	

AXE 5	Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	
Fiche action	5.4 Développer le compostage partagé et le compostage en établissement	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Créer ou accompagner la création d'une végéterie ou recyclerie verte		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Intercommunalité	DGDPU	- Présentation du projet et de ses différentes étapes incluant les outils développés dédiés et les résultats chiffrés de l'opération
Objectifs		Temporalité
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer une solution de valorisation des déchets verts alternative aux déchetterie,</li> <li>- Proposer une solution de valorisation spécifique pour les différents types de déchets verts (tontes, branchages, souches, etc.),</li> <li>- Proposer un principe de recyclerie pour les déchets verts déposés par les particuliers (reprise de broyat, bois de chauffage, etc.).</li> </ul>		Année 6
		Partenaires
		GEVAL
		Public cible complémentaire
Usagers du service		
Déroulé de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Benchmark des collectivités ayant mis en place ce genre d'équipement (mode de gestion, impact, coûts investissement et fonctionnement, etc.),</li> <li>- Étude d'opportunités auprès des usagers sur ce nouvel équipement et ses nouvelles fonctionnalités (tri des déchets verts, recyclerie verte),</li> <li>- Arbitrage et décision sur l'opportunité de création,</li> <li>- Démarrage en mode Projet (recherche terrain, lancement d'un AMO, etc.).</li> </ul>		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
BE DGDPU		Budget DGDPU

f) AXE 6 – Augmenter la durée de vie des produits

AXE 6		Augmenter la durée de vie des produits	
Fiche action		6.1 Soutenir le développement du réemploi et de la réutilisation	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>			
Mener des actions de communication visant à sensibiliser les ménages à l'intérêt du réemploi et de la réutilisation, en s'appuyant notamment sur l'intérêt économique de ces pratiques, et les orienter vers les structures locales (boutiques de dépôt-vente, vide-greniers et brocantes...) et les outils qui permettent de favoriser ces pratiques (annuaires des acteurs du réemploi/réutilisation, guides sur les outils et actions de réemploi/réutilisation, site de dons ou trocs, information sur les événements du type vide-greniers/brocantes, diffusion de films...)			
<b>Public cible</b>		<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>
Ménages		DGDPDU	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supports et outils de communication diffusés</li> <li>- Nombre de personnes sensibilisées/informées</li> <li>- Nombre de points de diffusion</li> </ul>
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître aux ménages le principe du réemploi et de la réutilisation,</li> <li>- Informer les ménages sur les solutions locales de réemploi et de réutilisation.</li> </ul>		Année 1	
		<b>Partenaires</b>	
		Service communication ADEME Chambre de Métiers et de l'Artisanat	
		<b>Public cible complémentaire</b>	
<b>Déroulé de l'action</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veille et compilation des guides sur le sujet du réemploi et de la réutilisation,</li> <li>- Elaboration d'un guide sur les solutions locales de réemploi,</li> <li>- Diffusion des guides lors des événements de la Métropole,</li> <li>- Mise à disposition des guides dans les lieux publics de la Métropole,</li> <li>- Diffusion des guides sur le site de la Métropole,</li> <li>- Visite des ateliers et des locaux de la recyclerie.</li> </ul>			
<b>Moyens humains mobilisables</b>		<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Responsable tri sélectif et réduction des déchets Moyens humains du service communication		Impression communautaires Site internet Librairie ADEME	Budget DGDPDU

AXE 6	Augmenter la durée de vie des produits	
<b>Fiche action</b>	6.1 Soutenir le développement du réemploi et de la réutilisation	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Développer des dispositifs d'aides à certains volets de l'économie sociale et solidaire (ex. : création d'une recyclerie)		
<b>Public cible</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>
Entreprises, structures de l'ESS et associations	DGDPU	- Copie des dispositifs d'aides proposées
<b>Objectifs</b>	<b>Temporalité</b>	
- Permettre l'émergence de projets axés sur le réemploi et/ou la réutilisation par des mécanismes d'aides non financières aux acteurs	Année 2	
	<b>Partenaires</b>	
	CEAS 72	
	<b>Public cible complémentaire</b>	
<b>Déroulé de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conventonnement avec les acteurs du réemploi pour permettre l'accès au gisement de déchets en déchetterie,</li> <li>- Mise à disposition du bâtiment de la recyclerie à des entreprises de l'ESS.</li> </ul>		
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
BE DGDPU	Locaux de la futur recyclerie Déchets collectés dans les déchetteries	

AXE 6	Augmenter la durée de vie des produits	
Fiche action	6.1 Soutenir le développement du réemploi et de la réutilisation	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Favoriser le développement de recyclerie/ressourcerie et de synergies entre les déchetteries et ces structures		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Entreprises, structures de l'ESS et associations	DGDPU	- Conventions de partenariats entre les déchetteries et ces structures - Tonnages réemployés par recyclerie/ressourcerie et évités en déchetterie
Objectifs		Temporalité
- Faciliter l'accès au gisement de déchets des déchetteries par les acteurs de l'ESS		Année 3
		Partenaires
		CEAS 72 Chambres consulaires
		Public cible complémentaire
Déroulé de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conventionnement avec les acteurs du réemploi et la réutilisation,</li> <li>- Mise à disposition des particuliers des lieux de dépose dans les déchetteries,</li> <li>- Organisation sur le terrain de la dépose et de la reprise des déchets par les acteurs,</li> <li>- Mise à disposition de caissons réemploi implantés dans les déchetteries communautaires au futur titulaire responsable de la gestion de la nouvelle recyclerie au Mans,</li> <li>- Présence d'agents valoristes (dépendant de la structure ESS) en déchetteries pour collecter les objets réemployables et sensibiliser les usagers sur le devenir des objets.</li> </ul>		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
BE DGDPU Exploitation DGDPU	Déchetteries de LMM	Budget DGDPU

AXE 6		Augmenter la durée de vie des produits	
<b>Fiche action</b>		6.2 Soutenir le développement de la réparation et favoriser l'accès aux pièces détachées	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>			
Imprimer et diffuser la mise à jour de l'annuaire répar'acteurs élaboré par la CMA en version papier ou électronique.			
<b>Public cible</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>	
Tout public	DGDPJ	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de guides imprimés,</li> <li>- Nombre de guides distribués,</li> <li>- Nombre et fréquentation des campagnes d'information digitales sur le dispositif.</li> </ul>	
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître le guide répar'acteurs au plus grand nombre.</li> </ul>		Année 4	
		<b>Partenaires</b>	
		CMA Service communication Imprimerie communautaire Eco-organismes	
		<b>Public cible complémentaire</b>	
<b>Déroulé de l'action</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Récupération auprès de la CMA du guide à jour.</li> <li>- Impression du guide,</li> <li>- Diffusion du guide dans les établissements publics pour information des usagers,</li> <li>- Création d'un encart sur le site internet pour diffusion web,</li> <li>- Veille sur les modifications apportées au dispositif.</li> </ul>			
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>	
Responsable tri sélectif et réduction des déchets	Imprimerie communautaire Site internet		

AXE 6	Augmenter la durée de vie des produits	
Fiche action	6.3 Développer la collecte "préservante" des objets réutilisables	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Sensibiliser les consommateurs à l'importance de collecter des biens en bon état en vue d'activités de réemploi, réutilisation, réparation, et faire connaître les gestes le permettant		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Ménages	DGDPU	- Nombre de personnes sensibilisées/informées - Fichier de suivi des tonnages réemployés par recyclerie/ressourcerie et évités en déchèterie et taux d'évolution - Nombre de signalisations mises en place.
Objectifs		Temporalité
- Permettre une augmentation de la collecte préservante et une redirection de ces déchets vers les exutoires adéquats.		Année 5
		Partenaires
		CEAS 72 Entreprises ESS Service communication DART Service Exploitation DGDPU
		Public cible complémentaire
Déroulé de l'action		
- Organisation de stands d'information à proximité des contenants de collecte, - Mise en place d'une signalétique spécifique sur les contenants de collecte, - Présentation de la future recyclerie, - Présentation des caissons réemploi implantés dans nos déchetteries communautaires pour collecter des objets de seconde main de manière facilitée.		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Animateur Prévention valorisation des déchets Responsable tri sélectif et Réduction des déchets	Matériel animation DGDPU	Budget DGDPU

AXE 6	Augmenter la durée de vie des produits	
<b>Fiche action</b>	6.1 Soutenir le développement du réemploi et de la réutilisation	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Sensibiliser des scolaires et périscolaires à la thématique du réemploi et de la réutilisation (visite d'une recyclerie, expositions, jeux et animations pédagogiques)		
<b>Public cible</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>
Public scolaire	DGDPU	- Descriptif des visites et animations proposées - Nombre de personnes sensibilisées par animation/visite
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>
- Faire connaître le principe de la réutilisation ou le réemploi aux scolaires via des visites ou des animations.		Année 6
		<b>Partenaires</b>
		Chefs d'établissement, Gestionnaire de recyclerie
		<b>Public cible complémentaire</b>
<b>Déroulé de l'action</b>		
- Mise en place de partenariat avec un gestionnaire de recyclerie pour mise au point d'un circuit de visite à destination de scolaires (élaboration du contenu du discours de la visite avec le gestionnaire, fiche catalogue), - Élaboration d'une animation sur le thème du réemploi et de la réutilisation (fiche pédagogique, fiche catalogue), - Transmission du catalogue mis à jour aux chefs d'établissement, - Organisation des visites et des animations.		
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Responsable tri sélectif et Réduction des déchets, Animateur Prévention Valorisation des Déchets	Matériel animation DGDPU	Budget DGDPU

g) AXE 7 – Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable

AXE 7	Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable	
Fiche action	7.2 Déployer ou renforcer le dispositif "Stop pub"	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Négocier avec les distributeurs le comptage des autocollants "Stop Pub"		
<b>Public cible</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>
Acteurs économiques	DGDPU	- Bilan de l'état des lieux réalisé par les distributeurs
<b>Objectifs</b>	<b>Temporalité</b>	
- Obtenir des données fiables sur le taux de couverture en stop-pub sur le territoire de Le Mans Métropole.	Année 1	
	<b>Partenaires</b>	
	Entreprises de distribution publicitaire.	
	<b>Public cible complémentaire</b>	
<b>Déroulé de l'action</b>		
- Prise de contact avec les entreprises du secteur (La Poste, Médiapost, Adrexo, etc.); - Mise en place d'un partenariat/contrat permettant le recensement des dispositifs stop-pub.		
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Responsable Tri sélectif et Réduction des Déchets		Budget DGDPU

AXE 7	Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable	
Fiche action	7.2 Déployer ou renforcer le dispositif "Stop pub"	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Diffuser le "Stop Pub" auprès des agents et élus de l'Intercommunalité mais aussi auprès des communes et établissements publics du territoire		
<b>Public cible</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>
Agents public	DGDPU	- Fichier de suivi des points de diffusion des autocollants stop-pub et du réassort réalisé
<b>Objectifs</b>	<b>Temporalité</b>	
- Diffuser les autocollants stop-pub aux agents publics du territoire.	Année 2	
	<b>Partenaires</b>	
	Communication Interne Communes Service RH	
	<b>Public cible complémentaire</b>	
		Élus
<b>Déroulé de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition des points de diffusion à mettre en place ou à réactiver,</li> <li>- Mise en place de moyens de diffusion complémentaires (journal interne, fiche de paie, etc.),</li> <li>- Mise en place d'un fichier de suivi permettant de tracer les points de diffusion et les réassorts réalisés.</li> </ul>		
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Responsable tri sélectif et réduction des déchets, Animateur Prévention et valorisation des déchets.		Budget DGDPU

AXE 7	Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable	
Fiche action	7.2 Déployer ou renforcer le dispositif "Stop pub"	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Organiser une opération "boîtes aux lettres témoins" pour préciser le gisement d'évitement local		
<b>Public cible</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>
Ménages	DGDP	- Présentation de l'opération témoin et de ses différentes étapes incluant les outils développés dédiés et les résultats chiffrés de l'opération
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>
- Réaliser une opération vitrine permettant de démontrer au grand public l'impact du dispositif stop-pub.		Année 3
		<b>Partenaires</b>
		Services communication interne et externe Pays du Mans
		<b>Public cible complémentaire</b>
		Agents de LMM et VDM
<b>Déroulé de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration du programme d'expérimentation (communication grand public et interne pour l'appel à candidature, dispositif de pesée, durée de l'expérimentation, nombre de pesée sans stop pub et avec, etc.),</li> <li>- Accompagnement des foyers test (réponse aux questions, animations sur la réduction des déchets, visites, etc.),</li> <li>- Capitalisation et communication sur les résultats obtenus (communication à grande échelle et information sur le dispositif stop-pub),</li> </ul>		
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Responsable tri sélectif et réduction des déchets, Animateurs Prévention et Valorisation des déchets, Chargé de communication	Pesons du Pays du Mans Matériel d'animation DGDP site internet et intranet	Budget DGDP

AXE 7		Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable	
Fiche action		7.2 Déployer ou renforcer le dispositif "Stop pub"	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>			
Tisser des partenariats avec les bailleurs, les agences immobilières, les syndicats de copropriété, etc..., pour l'habitat collectif			
<b>Public cible</b>		<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>
Ménages		DGDPU	- Copie des conventions de partenariats
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre un accès facilité au dispositif stop-pub aux habitants de logements collectifs.</li> </ul>		Année 4	
		<b>Partenaires</b>	
		Bailleurs sociaux et privés, Syndicats de gestion des copropriétés	
		<b>Public cible complémentaire</b>	
<b>Déroulé de l'action</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise de contact avec les bailleurs et syndicats pour permettre la mise à disposition de stop pub (kit d'arrivée, distribution) pour les locataires et/ou les propriétaires,</li> <li>- Discuter l'apposition systématique par les bailleurs des stop-pub sur les boîtes aux lettres.</li> <li>- Rédaction d'une convention partenariale actant les engagements de chacun (fourniture des stop-pub, mise à disposition ou distribution des stop-pub, installation systématique, etc.).</li> </ul>			
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>	
Responsable tri sélectif et réduction des déchets	Stock DGDPU de Stop-pub	Budget DGDPU	

AXE 7		Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable	
Fiche action		7.2 Déployer ou renforcer le dispositif "Stop pub"	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>			
Accompagner la distribution dans les écoles d'actions de sensibilisation ludiques et pratiques à la prévention, notamment des déchets papier			
<b>Public cible</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>	
Ménages, public scolaire	DGDPU	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supports et outils de communication</li> <li>- Descriptif des animations proposées</li> <li>- Nombre d'élèves sensibilisés</li> </ul>	
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>	
Sensibiliser les scolaires à l'évitement de déchets et combiner cette sensibilisation avec des distributions de stop-pub, Toucher les parents via la sensibilisation des enfants.		Année 5	
		<b>Partenaires</b>	
		Chefs d'établissements	
		<b>Public cible complémentaire</b>	
<b>Déroulé de l'action</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à niveau des animations sur la réduction des déchets pour y intégrer des aspects sur l'évitement de la production de papier,</li> <li>- Intégration de cette nouvelle animation dans le catalogue de la Direction,</li> <li>- Transmission du catalogue aux chefs d'établissement,</li> <li>- Organisation des interventions des animateurs.</li> </ul>			
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>	
Responsable tri sélectif et Réduction des Déchets, Animateur Prévention et Valorisation des Déchets	Matériel d'animation DGDPU, Stock Stop-pub DGDPU	Budget DGDPU	

AXE 7	Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable	
Fiche action	7.2 Déployer ou renforcer le dispositif "Stop pub"	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Expérimenter le dispositif "Oui Pub" (seuls les habitants du territoire qui en possèdent recevront de la publicité)		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Ménages	DGDPU	- Supports et outils de communication - Nombre de foyers participants - Résultats obtenus
Objectifs		Temporalité
- Permettre un accroissement de la réduction des imprimés publicitaires non adressés par l'inversion de la logique de consentement à la distribution.		Année 6
		Partenaires
		Service communication ADEME
		Public cible complémentaire
Entreprises de l'impression et de la distribution des imprimés publicitaires		
Déroulé de l'action		
- Solliciter la participation au dispositif Oui-pub auprès de l'ADEME - Etablissement du plan de communication (information aux usagers et aux acteurs de la distribution), - Suivi de la production de papier en centre de tri.		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Responsable tri sélectif et réduction des déchets Chargé de communication		Budget DGDPU

## h) AXE 8 – Réduire les déchets des entreprises

AXE 8		Réduire les déchets des entreprises	
<b>Fiche action</b> 8.1 Sensibiliser les entreprises à la prévention des déchets, notamment via les coûts complets des déchets et les solutions d'écologie industrielle et territoriale			
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>			
S'approprier l'argumentaire de l'ADEME sur les coûts complets des déchets			
<b>Public cible</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>	
Direction Attractivité de LMM	Direction Attractivité	Nombre de ressources documentaires consultées Nombre d'entretiens réalisés	
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>	
S'acculturer au sujet des déchets des entreprises et de leur traitement sur le territoire Comprendre ce qu'est le coût complet des déchets Comprendre la différence entre le coût complet des déchets et le coût supporté en pratique par les entreprises Explorer le potentiel de sensibilisation de la notion		3 mois en année 1	
		<b>Partenaires</b>	
		DGDPU	
		<b>Public cible complémentaire</b>	
		DSP/SEM/SPL locales le cas échéant Ademe Autres acteurs du champ du traitement / réduction des déchets d'entreprises Autres acteurs du champ de l'économie circulaire / EIT	
<b>Déroulé de l'action</b>			
<p><b>Echanges exploratoires avec la DGDPU :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur la notion et le calcul réalisé à l'échelle de la collectivité,</li> <li>- sur le traitement des déchets des entreprises sur le territoire</li> <li>- sur les acteurs locaux qui interviennent sur le traitement des déchets des entreprises localement</li> </ul> <p>Et autres échanges au fil de l'eau : la DGDPU accompagne la Direction Attractivité dans la compréhension du sujet et les éléments de cadrage des actions à venir.</p> <p><b>Ressources documentaires et réalisation d'entretiens.</b></p> <p><b>Rédaction d'une première fiche d'exploration du sujet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualifications, quantifications, catégorisations connues des déchets d'entreprises sur le territoire : de quels déchets parle-t-on ? (du personnel, de production) ; quels sont les différents types de déchets, certains ou certaines filières ont-elles des spécificités, etc.</li> <li>- producteurs majeurs de ces déchets si connus</li> <li>- coût de service public de gestion des déchets d'entreprises sur le territoire (connu ou estimé)</li> </ul>			

<p>- acteurs impliqués dans le traitement de ces déchets</p> <p>- descriptif du potentiel de sensibilisation de la notion de coût complet des déchets, 1ères hypothèses sur les acteurs à sensibiliser</p> <p>- 1ers éléments provisoires de cadrage d'un projet de sensibilisation et information des entreprises sur la réduction des déchets : opportunités et risques, problématiques spécifiques, partenaires potentiels, types de déchets ou d'acteurs ou de secteurs d'activité à priori prioritaires ou à exclure, etc.</p>		
<p><b>Moyens humains mobilisables</b></p> <p>Définir un référent dans la Direction Attractivité et DGDPU</p>	<p><b>Moyens matériels mobilisables</b></p> <p>Ressources documentaires en accès libre :  <a href="https://bibliaire.ademe.fr/economie-circulaire-et-dechets/7932-referentiel-des-couts-du-service-public-de-gestion-des-dechets-en-france-metropolitaine.html">https://bibliaire.ademe.fr/economie-circulaire-et-dechets/7932-referentiel-des-couts-du-service-public-de-gestion-des-dechets-en-france-metropolitaine.html</a></p> <p>Ressources documentaires et diagnostics réalisés au sein de la DGDPU</p>	<p><b>Moyens financiers mobilisables</b></p> <p>Pas de besoin financier nécessaire</p>

AXE 8		Réduire les déchets des entreprises	
<b>Fiche action</b> 8.1 Sensibiliser les entreprises à la prévention des déchets, notamment via les coûts complets des déchets et les solutions d'écologie industrielle et territoriale			
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>			
4. Informer et sensibiliser les relais publics et professionnels en contact avec les entreprises pour qu'ils répercutent les messages, notamment sur les coûts complets des déchets			
<b>Public cible</b> Acteurs de l'accompagnement des entreprises intervenant localement (chambres consulaires, ...)	<b>Pilotage</b> Direction Attractivité	<b>Indicateurs</b> - Nombre d'entretiens	
<b>Objectifs</b> Réaliser un état des lieux des actions de sensibilisation, information, accompagnement et aides financières aux entreprises pour la réduction de leurs déchets ; et des acteurs les dispensant.  Réaliser un état des lieux des labellisations, accompagnements, et autres aides aux entreprises dont l'activité se situe dans le spectre de la réduction des déchets ; des acteurs les dispensant sur le territoire.		<b>Temporalité</b>  Année 2	<b>Partenaires</b>
		<b>Public cible complémentaire</b>  Chambres consulaires Région Pays de la Loire Tout autre acteur de l'accompagnement dans le domaine du réemploi, économie circulaire, de l'EIT opérant sur le territoire (CEAS, ...)	
<b>Déroulé de l'action</b>			
<b>Etape 1 : mener des entreprises exploratoires</b> avec les autres principaux acteurs de l'accompagnement des entreprises sur le territoire (chambres consulaires, Région, ...). - sur la notion de coûts complets des déchets et son intégration ou non dans leurs actions - sur leurs actions de sensibilisation, information, accompagnements et autres aides à la réduction des déchets - sur leurs actions envers les entreprises oeuvrant dans le champ de la lutte contre les déchets (réemploi, économie circulaire, etc.) - sur les autres acteurs et dispositifs à leur connaissance sur le territoire - sur le nombre d'entreprises ayant reçu ces aides localement - sur l'identification d'entreprises locales inspirantes			
<b>Etape 1 bis : mener des entretiens complémentaires</b> avec des acteurs recensés précédemment, proposant sur le territoire des actions de sensibilisation, information, accompagnement, aux entreprises pour la réduction de leurs déchets ou aux entreprises oeuvrant directement dans la réduction des déchets, le réemploi, l'économie circulaire, etc. Mêmes items que ci-dessus			

**Etape 2 : réaliser un état des lieux synthétique** des actions de sensibilisation, information, accompagnement et aides aux entreprises pour la réduction de leurs déchets d'une part et actions envers les entreprises de la réduction des déchets d'autres part.

- Cartographie des actions et les acteurs opérant sur le territoire
- Caractériser les aides et actions : ciblent-elles des secteurs d'activités, types d'entreprises, types d'actions etc. en particulier ? L'ensemble du tissu économique peut-il être couvert ou non ? Y a-t-il des acteurs, secteurs, déchets traités de manière spécifique ?
- Les entreprises du territoire ont-elles reçu ces aides / accompagnements ?
- Les besoins a priori les plus importants sont-ils couverts ? (lien année 1)
- Approfondissement des éléments de cadrage pré-définis en année 1

<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Direction Attractivité, DGDPJ, Service Communication.		

AXE 8		Réduire les déchets des entreprises	
<b>Fiche action</b>		8.1 Sensibiliser les entreprises à la prévention des déchets, notamment via les coûts complets des déchets et les solutions d'écologie industrielle et territoriale	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>			
<p>2. Informer les artisans/commerçants et entreprises des aides et dispositifs existants pour réduire leurs déchets, par exemple ceux proposés par les chambres consulaires (ex. : Eco-Défis, Répar'Acteurs, Imprim'Vert, Garage propre...)</p> <p>6. Informer les artisans, commerçants et entreprises des enjeux de la réduction des déchets, du coût des déchets et des bénéfices notamment économiques de la réduction, ainsi que des bonnes pratiques, par l'intermédiaire des relais professionnels (ex. : réunions d'information avec les entreprises, rencontres en face à face chez les commerçants...) s'appuyer sur les obligations réglementaires ou les modifications du service de collecte (redevance spéciale)</p>			
<b>Public cible</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>	
Entreprises du territoire	Direction Attractivité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supports et outils de communication</li> <li>- Nombre d'entreprises sensibilisées/informées</li> <li>- Nombre d'entreprises obtenant une aide, accompagnement, labellisation,...</li> </ul>	
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>	
<p>Diffuser l'information sur les aides aux entreprises à la réduction des déchets</p> <p>Diffuser l'information sur les aides aux entreprises opérant dans la réduction des déchets</p> <p>Intensifier la sensibilisation des entreprises à la réduction des déchets ou s'assurer que l'offre de sensibilisation est suffisante</p> <p>Mettre en place les outils de suivi des aides dispensées sur le territoire</p>		Années 3 et 4	
		<b>Partenaires</b>	
		<p>CCI</p> <p>CMA</p> <p>Région Pays de la Loire</p> <p>Et tout organisme public proposant une aide/accompagnement à la réduction des déchets ou aux entreprises oeuvrant dans la réduction des déchets</p>	
		<b>Public cible complémentaire</b>	
<b>Déroulé de l'action</b>			
<p>Définir le cadrage de l'action à partir des années 1 et 2</p> <p>A partir de l'état des lieux réalisé des acteurs et actions, préciser les publics cibles prioritaires, objectifs, partenaires, appui sur l'existant possible et besoin en prestation, budget pour les actions ci-dessous.</p> <p>En cas de mise en place de la redevance spéciale, utiliser la base de données des redevables pour identifier les entreprises à cibler en priorité.</p> <p>Réaliser un plan de communication pour informer les entreprises des aides et accompagnements existants à la réduction des déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les canaux : site internet de Le Mans Attractivité, Newsletter mensuelle, entreprises connues pour leur stratégie RSE, webinaire spécifique avec les opérateurs de ces aides, ...</li> <li>- proposer un contenu alliant information et sensibilisation (envoi vers des guides de l'Ademe, utilisation de la notion de coûts complets, ...)</li> <li>- réalisation de focus à des secteurs spécifiques/ types d'entreprises, ... selon aides et actions de sensibilisation existantes</li> </ul> <p>Réaliser un plan de communication adapté pour informer les entreprises oeuvrant dans la réduction des déchets. En cas de mise en place de la redevance spéciale,</p>			

réaliser un plan de communication dédié aux entreprises redevables.

Recenser et communiquer sur les actions de sensibilisation existantes ; au besoin s'appuyer sur des temps forts pour prévoir des actions de sensibilisation supplémentaires (en lien avec le LITTE, semaine du développement durable, ...).

Développer les relations avec les dispensateurs d'aides, accompagnement et sensibilisation pour avoir un suivi des entreprises participant aux ateliers de sensibilisation, demandant une aide, obtenant une aide.

<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Service développement économique Service communication de la direction Attractivité Service Innovation (LITTE, RSE) DGDPJ si redevance spéciale	Ressources numériques (site internet Direction Attractivité, newsletter, webinaire)  Lieu La Fabrique	

AXE 8		Réduire les déchets des entreprises	
<b>Fiche action</b>		8.1 Sensibiliser les entreprises à la prévention des déchets, notamment via les coûts complets des déchets et les solutions d'écologie industrielle et territoriale	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>			
6. Informer les artisans, commerçants et entreprises des enjeux de la réduction des déchets, du coût des déchets et des bénéfices notamment économiques de la réduction, ainsi que des bonnes pratiques, par l'intermédiaire des relais professionnels (ex. : réunions d'information avec les entreprises, rencontres en face à face chez les commerçants...) s'appuyer sur les obligations réglementaires ou les modifications du service de collecte (redevance spéciale)			
<b>Public cible</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>	
Entreprises		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supports et outils de communication</li> <li>- Nombre professionnels sensibilisés/informés</li> <li>- Nombre d'entreprises obtenant une aide ou un accompagnement</li> </ul>	
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>	
Diffuser l'information sur les aides aux entreprises à la réduction des déchets Diffuser l'information sur les aides aux entreprises opérant dans la réduction des déchets Intensifier la sensibilisation des entreprises à la réduction des déchets ou s'assurer que l'offre de sensibilisation est suffisante Mettre en place les outils de suivi des aides dispensées sur le territoire		Années 3 et 4	
		<b>Partenaires</b>	
		CCI CMA Région Pays de la Loire Et tout organisme public proposant une aide/accompagnement à la réduction des déchets ou aux entreprises oeuvrant dans la réduction des déchets	
		<b>Public cible complémentaire</b>	
<b>Déroulé de l'action</b>			
Définir le cadrage de l'action à partir des années 1 et 2 A partir de l'état des lieux réalisé des acteurs et actions, préciser les publics cibles prioritaires, objectifs, partenaires, appui sur l'existant possible et besoin en prestation, budget pour les actions ci-dessous. En cas de mise en place de la redevance spéciale, utiliser la base de données des redevables pour identifier les entreprises à cibler en priorité. Réaliser un plan de communication pour informer les entreprises des aides et accompagnements existants à la réduction des déchets : - Identifier les canaux : site internet de Le Mans Attractivité, Newsletter mensuelle, entreprises connues pour leur stratégie RSE, webinaire spécifique avec les opérateurs de ces aides, ... - proposer un contenu alliant information et sensibilisation (envoi vers des guides de l'Ademe, utilisation de la notion de coûts complets, ...) - réalisation de focus à des secteurs spécifiques/ types d'entreprises, ... selon aides et actions de sensibilisation existantes Réaliser un plan de communication adapté pour informer les entreprises oeuvrant dans la réduction des déchets. En cas de mise en place de la redevance spéciale,			

réaliser un plan de communication dédié aux entreprises redevables.

Recenser et communiquer sur les actions de sensibilisation existantes ; au besoin s'appuyer sur des temps forts pour prévoir des actions de sensibilisation supplémentaires (en lien avec le LITTE, semaine du développement durable, ...).

Développer les relations avec les dispensateurs d'aides, accompagnement et sensibilisation pour avoir un suivi des entreprises participant aux ateliers de sensibilisation, demandant une aide, obtenant une aide.

<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Service développement économique Service communication de la direction Attractivité Service Innovation (LITTE, RSE) DGDPJ si redevance spéciale	Ressources numériques (site internet Direction Attractivité, newsletter, webinaire)  Lieu La Fabrique	

AXE 8		Réduire les déchets des entreprises	
Fiche action		8.2 Impulser et essayer les bonnes pratiques en entreprise	
<p><b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b></p> <p>Réaliser ou diffuser des guides de bonnes pratiques : guides existants de l'ADEME, production d'un guide illustré par des bonnes pratiques locales Exploiter les résultats des actions exemplaires et en diffuser les enseignements (guide, témoignages...)</p>			
Public cible	Pilotage	Indicateurs	
Entreprises locales	Direction Attractivité	- Supports de communication - Nombre de programmes étudiés	
<p><b>Objectifs</b></p> <p>Valoriser l'action des entreprises exemplaires locales Valoriser la dynamique territoriale Entériner la dynamique territoriale pour développer des actions à fort impact</p>		<p><b>Temporalité</b></p> <p>Années 5 et 6</p>	
		<p><b>Partenaires</b></p>	
		<p><b>Public cible complémentaire</b></p> <p>Organismes publics, partenaires institutionnels</p>	
<p><b>Déroulé de l'action</b></p> <p>Intégrer des témoignages et portraits d'entreprises et d'initiatives inspirantes dans les supports de communication précédemment cités, et les enrichir au fil de l'eau. Faire intervenir ces acteurs lors de temps forts, type Journée Mondiale du Climat, Semaine du Développement Durable.</p> <p>Diffuser des guides existants de réduction des déchets, de l'Ademe par exemple ou localement réalisés si existants.</p> <p>Faire une veille sur les programmes et dispositifs pour des actions collectives et publics/privés de réduction des déchets, d'économie circulaire, etc. pouvant apporter un cadre et des moyens pour accélérer les actions sur le territoire. Le LITTE (laboratoire d'innovation territoriale pour la transition écologique) pourra être un cadre privilégié pour cela.</p>			
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables	
Service communication de la direction Attractivité Service Innovation (LITTE, RSE)			

AXE 8 Réduire les déchets des entreprises		
Fiche action 8.2 Impulser et essayer les bonnes pratiques en entreprise		
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre		
Exploiter les résultats des actions exemplaires et en diffuser les enseignements (guides, témoignages...)		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Entreprises	Direction Attractivité	- Supports de communication créés/diffusés - Nombre d'entreprises informées/sensibilisées
<b>Objectifs</b> Valoriser l'action des entreprises exemplaires locales Valoriser la dynamique territoriale Entériner la dynamique territoriale pour développer des actions à fort impact	<b>Temporalité</b>  Années 5 et 6	
	<b>Partenaires</b>	
	<b>Public cible complémentaire</b>  Organismes publics, partenaires institutionnels	
<b>Déroulé de l'action</b>  Intégrer des témoignages et portraits d'entreprises et d'initiatives inspirantes dans les supports de communication précédemment cités, et les enrichir au fil de l'eau. Faire intervenir ces acteurs lors de temps forts, type Journée Mondiale du Climat, Semaine du Développement Durable.  Diffuser des guides existants de réduction des déchets, de l'Ademe par exemple ou localement réalisés si existants.  Faire une veille sur les programmes et dispositifs pour des actions collectives et public/privé de réduction des déchets, d'économie circulaire, etc. pouvant apporter un cadre et des moyens pour accélérer les actions sur le territoire. Le LITTE (laboratoire d'innovation territorial pour la transition écologique) pourra être un cadre privilégié pour cela.		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Service communication de la direction Attractivité Service Innovation (LITTE, RSE)		

i) AXE 9 – Réduire les déchets du BTP

AXE 9	Réduire les déchets du BTP	
Fiche action	9.2 Favoriser le réemploi des matériaux du secteur du BTP	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
<p>Développer des achats éco-responsables en intégrant des clauses environnementales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- exigeant un engagement des entreprises en matière de prévention des déchets (modes de preuves possibles, s'ils existent : labels, chartes ou justifications équivalentes),</li> <li>- imposant un pourcentage minimal de matériaux réemployés dans les marchés publics (à définir selon les possibilités techniques et types de matériaux),</li> <li>-fournissant des exemples d'actions permettant de développer une offre de matériaux réemployables ou inspirant de nouvelles voies de réemploi.</li> </ul>		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Rédacteurs de marchés publics des Services et Directions de LMM	DGDPU Service Marchés - Achats Publics	- Descriptif des actions proposées - Supports de communication - Nombre d'acteurs sensibilisés/informés
Objectifs		Temporalité
- Informer les rédacteurs de marchés publics dans les directions et services des possibilités d'intégration de clauses environnementales afin de favoriser les achats éco-responsables.		Année 1
		Partenaires
		Service communication interne
		Public cible complémentaire
		Élus
Déroulé de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil d'informations sur les bonnes pratiques mises en place sur le sujet hors et dans la métropole,</li> <li>- Réalisation d'un guide à destination des rédacteurs des directions et services,</li> <li>- Présentation lors de réunion des actions possibles.</li> </ul>		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Responsable tri sélectif et réduction des déchets Personnel du Service Marché et achats publics		

AXE 9	Réduire les déchets du BTP	
Fiche action	9.1 Sensibiliser les maîtres d'ouvrage et autres acteurs du BTP à la prévention des déchets	
Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre		
Développer une formation achats éco-responsables visant à intégrer les clauses environnementales		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Rédacteurs de marchés publics des Services et Directions de LMM	Service formation Service Juridique - Commande Publique	- Descriptif des modules de formation proposés - Supports de formation - Nombre de participants/formations
Objectifs		Temporalité
- Améliorer la prise en compte des clauses environnementales dans les marchés de la collectivité		Année 2
		Partenaires
		Service communication interne Organismes externes de formation Services ou rédacteurs en pointe sur le sujet
		Public cible complémentaire
Déroulé de l'action		
- Mise au point d'un contenu pédagogique pertinent (intervenant externe ou interne), - Mise au plan de formation de la collectivité.		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
	Salles de formation	Service Mobilité, Emplois et Compétence

AXE 9	Réduire les déchets du BTP	
Fiche action	9.2 Favoriser le réemploi des matériaux du secteur du BTP	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Favoriser l'éco(dé)-construction à la démolition pour limiter les impacts sur les ressources et permettre le réemploi des matériaux		
<b>Public cible</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>
Intercommunalité	DGDPU	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Descriptif des actions proposées</li> <li>- Supports de communication</li> <li>- Nombre d'acteurs sensibilisés/informés</li> <li>- Résultats obtenus</li> </ul>
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître aux services et directions de la métropole en charge des projets de construction/démolition, les possibilités offertes par l'éco-déconstruction dans les projets de démolition de la Métropole.</li> </ul>		Année 3
		<b>Partenaires</b>
		Eco-organismes Entreprises
		<b>Public cible complémentaire</b>
<b>Déroulé de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Récupération auprès des éco-organismes des informations et supports de communication liés à l'éco démolition,</li> <li>- Présentation des dispositifs aux porteurs de projet en charge des chantiers de démolition et déconstruction.</li> </ul>		
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Responsable tri sélectif et réduction des déchets,	Eco-organismes	

AXE 9	Réduire les déchets du BTP	
Fiche action	9.1 Sensibiliser les maîtres d'ouvrage et autres acteurs du BTP à la prévention des déchets	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Mettre en place une démarche transversale au sein de l'intercommunalité pour favoriser la collaboration entre les différents services concernés lors de la préparation et de la réalisation de chantiers BTP : services achats, service de voirie, service bâtiment ou patrimoine....		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Intercommunalité	Direction Aménagement Urbain / DART	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Descriptif de l'action proposée</li> <li>- Comptes-rendus</li> <li>- Résultats obtenus</li> </ul>
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partager des pratiques communes entre les services en charge des chantiers de BTP,</li> <li>- Permettre une coordination des acteurs durant les étapes des chantiers.</li> </ul>		Année 4
		<b>Partenaires</b>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Eco-organismes</li> <li>Chambres consulaires</li> <li>Fédérations professionnelles</li> </ul>
		<b>Public cible complémentaire</b>
<b>Déroulé de l'action</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation et animation de réunions de concertation des différents acteurs,</li> <li>- Rédaction et partage des comptes-rendus.</li> </ul>		
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
- Chargé de projet DART et DAA	Salles de réunion	

AXE 9	Réduire les déchets du BTP	
Fiche action	9.1 Sensibiliser les maîtres d'ouvrage et autres acteurs du BTP à la prévention des déchets	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Systématiser les diagnostics déchets sur ses propres chantiers, car ils permettent de mesurer l'enjeu dont il est question et de considérer les ouvrages existants comme les ressources des futurs travaux/aménagements (pour la même opération/le même site ou sur une autre opération/site)		
<b>Public cible</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Indicateurs</b>
Intercommunalité	Direction Aménagement Urbain / DART	- Copie d'un diagnostic déchet vierge - Bilan annuel des diagnostics déchets des différents chantiers menés
<b>Objectifs</b>		<b>Temporalité</b>
- Améliorer la connaissance des ressources disponibles sur les chantiers, - Permettre un partage des potentiels ressources à valoriser dans les chantiers entre Directions.		Année 5
		<b>Partenaires</b>
		Eco-organismes
		<b>Public cible complémentaire</b>
<b>Déroulé de l'action</b>		
- Élaboration d'une fiche diagnostic en concertation avec les utilisateurs finaux, - Partage des fiches renseignées (fichier synthèse + fiches).		
<b>Moyens humains mobilisables</b>	<b>Moyens matériels mobilisables</b>	<b>Moyens financiers mobilisables</b>
Chargés de missions des directions concernées		

AXE 9	Réduire les déchets du BTP	
Fiche action	9.2 Favoriser le réemploi des matériaux du secteur du BTP	
<b>Choix d'actions/étapes à mettre en œuvre</b>		
Favoriser le réemploi de matériaux du BTP par la mise en relation entre offreurs et demandeurs en créant par exemple un "Leboncoin communal/intercommunal"		
Public cible	Pilotage	Indicateurs
Intercommunalité et communes Entreprises du BTP		- Descriptif des actions proposées - Supports de communication - Nombre d'acteurs sensibilisés/informés - Résultats obtenus
Objectifs		Temporalité
- Permettre l'échange/achat de matériaux de récupération entre acteurs, - Mise en relation des acteurs du secteur sur le sujet du réemploi,		Année 6
		Partenaires
		Chambres consulaires Eco-organismes Fédérations professionnelles DSI - Service communication externe
		Public cible complémentaire
Déroulé de l'action		
- Mise en place d'un fichier/plateforme permettant le partage externe des fiches diagnostique réalisées, - Elaboration d'un plan de communication et partage d'une fiche diagnostic type, - Communication du dispositif aux acteurs du secteurs.		
Moyens humains mobilisables	Moyens matériels mobilisables	Moyens financiers mobilisables
Chargé de mission des directions, Responsable tri sélectif et réduction des déchets	Infrastructure Réseau DSI	Budget Général